

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 janvier à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Robert NATALE, Vice-Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Christian GAILLARD, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Lionel ROY, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Patrice DUMORTIER, Vincent FREARD, Michel HOUDELAT, Sandrine JANIAUD LARCHER, Sophie MARKOVIC, Emmanuelle PALMA-GERARD, Nicolas PETERLINI, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Jean RACINE, Christian RAYOT, Frédéric ROUSSE, Virginie REY, Jean-Michel TALON et Françoise THOMAS.

Avaient donné pouvoir : Sandrine JANIAUD LARCHER à Robert NATALE, Sophie PHILIPPE à Daniel FRERY, Christian RAYOT à Jean LOCATELLI et Françoise THOMAS à Annick PRENAT.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 8 janvier 2025	Le 8 janvier 2025	En exercice	50
		Présents	31
		Votants	35

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Jean LOCATELLI est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2025-01-11 Budget Eau – Remplacement conduite rue Principale à Suarce - Demande de DETR

Rapporteur : Thierry MARCJAN

Dans le cadre de l'appel à projet pour la DETR 2025, la CCST propose la suppression d'une conduite sise rue Principale à Suarce, très vétuste et objet de fréquentes fuites. Ceci nécessitera aussi le transfert de certains branchements d'eau potable.

Les travaux consistent donc en la mise hors service d'une conduite DN60 mm et la reprise de 14 branchements individuels.

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

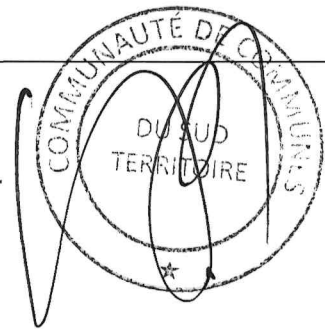
Dépenses HT estimées		Recettes HT estimées	
Travaux (réseaux)	90 000,00 €	État DETR 2025 (40%)	36 000,00 €
		Autofinancement	54 000,00 €
Total dépenses	90 000,00 €	Total recettes	90 000,00 €

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- de solliciter une aide financière auprès de la Préfecture du Territoire de Belfort au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) d'un montant de 36 000 € soit 40 % du coût du projet
- d'approuver le montant de l'opération et le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus;
- d'autoriser le Président à engager toutes les démarches permettant d'obtenir ces subventions.

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Le Président,
 Le Président
 Christian RAYOT



Et publication ou notification le **MERCREDI 22 JAN. 2025**

Le Président,

Le Président
 Christian RAYOT

